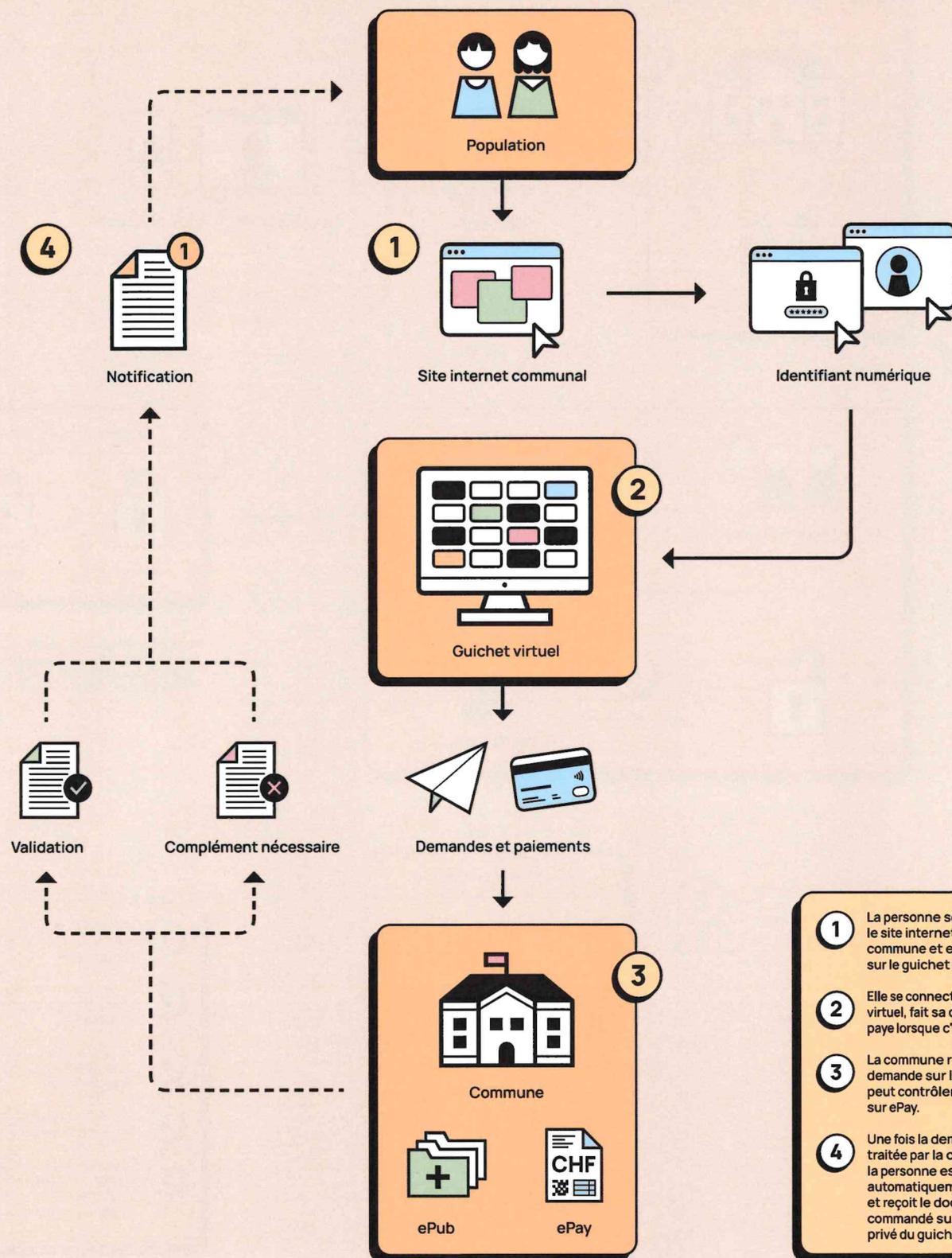


# Comment fonctionnent les démarches administratives sur le guichet virtuel ?



- 1** La personne se rend sur le site internet de sa commune et est redirigée sur le guichet virtuel.
- 2** Elle se connecte au guichet virtuel, fait sa demande et paye lorsque c'est nécessaire.
- 3** La commune reçoit la demande sur l'outil ePub et peut contrôler le paiement sur ePay.
- 4** Une fois la demande traitée par la commune, la personne est automatiquement informée et reçoit le document commandé sur son compte privé du guichet virtuel.

